

Les inégalités hommes femmes

Mesdames et Messieurs les membres du jury,

Vous le savez, nous venons de célébrer le 08 mars dernier la journée internationale des droits de la femme. Permettez-moi de dire que même s'il est question de célébration, cette journée n'a rien de festif, tant ces droits sont menacés dans bien des pays du monde. Enfin, je trouve que ne consacrer qu'une journée par an aux droits de la femme est grotesque, mais comme me diront certains, "c'est déjà ça" il fallait bien une date parmi les 325 journées internationales comme celle de la banque, de la télévision ou des toilettes !

Aujourd'hui donc, je veux dénoncer l'inégalité entre les hommes et les femmes, qui commence dès le plus jeune âge en raison de stéréotypes toujours ancrés dans la société.

Commençons par analyser une expérience menée par d'éminents psychologues américains. Ces derniers ont cherché à observer les attentes inégales de la part des parents quant à la capacité de leur bébé.

Ils ont ainsi demandé à des mères de garçons ou de filles d'estimer à combien de degrés leur jeune enfant pouvait ramper sur une pente; Les mères de garçons ont estimé que leur bébé pouvait ramper sur des pentes à 20 degrés, alors que les mères de filles ont estimé que leur bébé ne pouvait que ramper sur des pentes à 14 degrés ! Or les résultats de cette expérience ont prouvé que la capacité des nourrissons à ramper ne diffère en rien selon leur genre ! Le constat est clair; les attentes sur les aptitudes des filles sont plus faibles que celles attribuées spontanément aux garçons, même lorsqu'ils ne sont que des nourrissons. Dès le départ, elles sont donc mésestimées, même par leurs propres parents!

Ce constat consternant serait dû aux "doubles standards", soit de « deux poids, deux mesures » en bon français. Or cette conception de « doubles standards » ne se manifesterait d'ailleurs pas seulement à la maison; elle s'observerait aussi à l'école.

En effet, les professeurs du primaire interpréteraient différemment la réussite de leurs élèves selon leur genre. D'après eux, la réussite des filles serait due à leurs efforts, alors que la réussite des garçons étant plutôt due à leur intelligence. Ainsi, lorsqu'une fille ne réussit pas, ses mauvais résultats seront reliés à un manque d'intelligence alors que pour les garçons, leur échec sera perçu comme un manque de travail..

Bref, pour nous les filles, c'est mal parti dès le départ !

Et c'est bien à cause de cette surestimation des garçons que les filles auraient tendance à se sous-estimer et à manquer de confiance en elles. Selon une étude menée en Belgique, 73% des filles souffrent d'un manque de confiance lors des entretiens d'embauche contre 64% des garçons. Par ailleurs, ce manque de confiance persuaderait les filles d'opter pour des filières considérées moins prestigieuses que les garçons, essentiellement des matières scientifiques, alors qu'elles réussissent mieux à l'école que ces derniers!

Dois-je rappeler que les filles obtiennent de meilleurs résultats que les garçons durant toute leur scolarité et que selon les données du ministère de l'éducation en 2019, leur taux de réussite au bac était de 8 points supérieur à celui des garçons?

Pourtant, cette réussite est loin d'être valorisée sur le marché du travail.

En effet, dois-je aussi rappeler que les femmes sont moins bien rémunérées que les hommes dans les entreprises privées ; la différence pour être de 13 % en Europe ?

Plus révoltant pour moi encore, la société imposerait aux filles dès leur plus jeune âge un sens des responsabilités, et d'autodiscipline, alors que les garçons devraient être autoritaires, et protecteurs. Comment ces vieux stéréotypes sans fondement peuvent-ils encore perdurer en 2024 ?

Certes, cette conception selon laquelle les femmes devraient être soumises, ou dociles, alors que les hommes devraient se montrer dominants, et virils peut paraître excessive tant il est vrai que des progrès ont été accomplis à partir de la fin du siècle dernier grâce à des féministes que ne je peux hélas pas toutes citer : mais pensons ce mois-ci à Simone Veil qui, par sa loi sur le droit de l'avortement votée en 1976 a permis qu'en ce 8 mars 2024, ce droit ait été solennellement inscrit dans la Constitution française.

Le combat pour l'égalité entre les hommes et les femmes reste long ; il peut être remis en question à tout moment comme nous le rappelait Simone de Beauvoir.

Mais vous l'avez compris, chers membres du jury, comptez sur moi pour être de ce combat !

Je vous remercie de m'avoir écoutée !